

MANIFESTATION DU 5 JUIN 2013 CHEZ RICOH

- Parce qu'en catimini nous nous sommes installés tôt le matin sur les toits de Ricoh pour installer une banderole dénonçant la suppression de 338 postes et la modification de 88 autres impactant ainsi 426 salariés pour des raisons économiques non fondées,
- Parce que la Direction a appelé la police pour nous en déloger.
- Parce que les salariés n'ont pas voulu que l'expression syndicale soit bafouée.

Tous et toutes ont lâché le travail et sont descendus porter main forte à leurs élus et mandatés, alors qu'un débrayage était prévu seulement à midi. Ce mouvement solidaire et spontané met en avant la détresse, mais aussi la motivation des salariés de Ricoh France

La presse et les Renseignements généraux sont arrivés très rapidement, nous avons pu négocier et rester sur les toits, échangeant avec les collègues accumulés en bas de l'immeuble jusqu'aux environs de 11 heures.

Peu importe, déterminés comme jamais les délégués ont réinstallé la banderole sur la terrasse du deuxième étage



Une heure plus tard, le temps qu'il a fallu pour les délégués syndicaux de recevoir l'agenda des réunions du PSE proposé unilatéralement par la Direction, ces derniers ont retrouvé les salariés à nouveau redescendus en forces, à nouveau sur le parvis du siège.

La presse a interviewé un bon nombre d'entre nous et le secrétaire général de l'union locale de la CGT du 94, Thierry Lagaye est venu, accompagné de plusieurs camarades pour soutenir notre mouvement. Des articles sont sortis dans le parisien, dans la presse du 94, il

y a eu un reportage sur France Bleu et un article dans « Notre Temps »

Tous ensemble, nous dénonçons ce PSE qui n'a rien à voir avec « un plan de sauvegarde de l'emploi », puisque pour de nombreux postes, c'est une délocalisation de nos emplois vers l'Espagne.

L'ACCORD INTERPROFESSIONNEL dit « ANI » conclu par le patronat (MEDEF, UPA, CGPME) et trois organisations syndicales (CFDT, CGC, CFTC) qui n'ont malheureusement absolument pas consulté leurs bases « c'est-à-dire vos délégués d'entreprise » a été adopté le 14 mai 2013.

Pour pouvoir écourter les débats, le gouvernement a même eu recours à l'article [44-3](#) de la constitution ce qui est extrêmement exceptionnel.

Ainsi cet Accord made in MEDEF devrait être promulgué le 1^{er} juillet 2013.

C'est pourquoi les salariés entre midi et quatorze heures, se sont regroupés et ont décidé de faire une minute de silence pour tous les salariés qui allaient grossir le nombre déjà pharaonique de chômeurs en France, tout en s'allongeant pour représenter le monde de l'emploi mis à plat par les actionnaires !



La CGT a rappelé que les camarades de CANON, RANK XEROX, d'IBM et bien d'autres se trouvaient dans la même situation ayant aussi reçu simultanément l'information de PSE dans la même semaine, signe évident du cadeau offert aux multinationales.

Une autre minute de silence leur a été dédiée



Le lendemain de cette action, 2 membres de la CGT ont été invités par un élu de la commune de Chevilly-Larue, Monsieur André Deluchat, accompagné de Madame Anne Reyssiot militante du parti de gauche, et de Monsieur Sébastien Baudouin Co-secrétaire du parti de gauche du 94. Nous avons pu expliquer la situation de Ricoh et ils nous ont fait part de leurs soutiens inconditionnels et envoyé un communiqué concernant notre situation à la presse.

Il a été convenu qu'un grand mouvement national se tiendra sur le siège : Le 20 JUIN 2013.

Dans la soirée, voulant récupérer banderole et drapeaux nous avons eu la désagréable surprise de ne plus les trouver, après information, nous apprenons que le Directeur projet et affaires générales s'était chargé personnellement de les mettre à la poubelle dans les sous-sols avec un plaisir non feint... Nous savions que ce monsieur était un élu du CE et représentait un syndicat à une époque pas si lointaine que cela, mais nous ne savions pas qu'il faisait office à ses moments de "Technicien de surface" auparavant appelé "Eboueur". Serait-ce l'éboueur le mieux payé du monde et pouvons-nous nous permettre dans ces moments difficiles d'offrir de telles rémunérations??? Quoi qu'il en soit son ancien mandat aurait dû l'empêcher de maltraiter notre banderole représentative du droit d'expression syndical.



Visitez et abonnez-vous à notre site Pour être informés quotidiennement de chaque nouvel article sur le site syndical et sur<http://blogs.ricoh.fr/cgt>, <http://www.cgtricoh.com>